

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 56 (1920)
Heft: 48

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

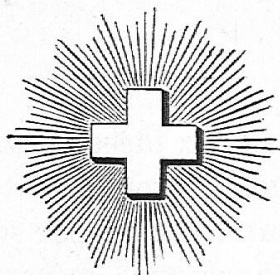
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LVI^{me} ANNÉE

° N° 48
Série A



LAUSANNE

27 Novembre 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Un moment décisif. — De la relativité des choses. — A propos de pédagogie sexuelle : Une enquête dans le corps enseignant. — La Réforme scolaire à l'Université. — Revue des idées : Education et utilitarisme. Enseignement scientifique et base concrète. Des âmes de chefs. Une enquête sur les examens. — Partie narrative : La « visite ». — Bibliographie.*

A ce numéro est joint le Bulletin bibliographique de la S. P. R., supplément à L'ÉDUCATEUR.

UN MOMENT DÉCISIF

Les jours qui vont venir détermineront pour de longues années l'orientation des écoles de deux cantons romands. Les Grands Conseils de Vaud et de Neuchâtel vont fixer, dans de nouvelles lois, les conditions de vie qu'ils entendent faire à leurs corps enseignants. La période des mesures de guerre est terminée ; il s'agit d'en finir avec le provisoire. Nos législateurs montreront, par leurs décisions, s'ils entendent doter nos écoles d'un personnel assuré de trouver dans sa profession une situation sociale convenable, ou si, par des demi-mesures, ils veulent risquer de compromettre l'éducation des générations nouvelles.

Nous avons confiance en eux. Tout a été dit sur la nécessité de faire de la profession enseignante l'une de celles auxquelles un père de famille puisse en toute sécurité, destiner ses enfants ; sur la nécessité de donner au maître, par une existence digne, la joie du travail, le sentiment de ses obligations envers le pays et l'optimisme sans lequel il ne serait qu'un piètre éducateur. Il n'est pas possible que tout cela ait été dit, écrit et répété en vain.

Nous savons qu'il est des gens très bien élevés, très cultivés,

que cette association des deux idées *vocation* et *rétribution* cho-
que à l'égal d'un sacrilège. Ils voudraient que l'on vînt à l'ensei-
gnement par vocation pure, et non par souci de gain. Cette con-
ception très idéaliste en apparence méconnaît les réalités et n'est
pas exempte d'un certain relent d'hypocrisie. Il faut noter, en
effet, qu'elle émane le plus souvent de milieux qui ont fourni peu
d'hommes à l'enseignement public, et point du tout à l'enseigne-
ment primaire. Ceux qui la formulent font de leurs fils des avo-
cats, des médecins, des notaires de bonnes maisons, des indus-
triels, parfois des pasteurs ou des professeurs d'Université, rare-
ment des maîtres secondaires, mais *jamais* des instituteurs.
Quand nous les verrons donner la chair de leur chair et le sang
de leur sang à l'école du peuple, nous les croirons autorisés à nous
prêcher la médiocrité

Loin de nous l'idée de rabaisser la vocation dans la profession.
Triste métier vraiment que celui du maître qui enseigne seulement
pour le salaire qu'il touche ! Au moment où l'on choisit sa profes-
sion, le goût inné joue, certes, un rôle important, encore qu'il soit
bien tôt parfois pour en juger en connaissance de cause. Il en est
de la vocation et de la profession un peu comme des mariages
d'amour et des mariages de raison ; il en est, parmi les premiers,
qui finissent fort mal, et il est des mariages de raison qui se
transforment en mariages d'amour : la vocation naît parfois dans
la profession !

Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans !

dit la chanson. A vingt ans ! mais à quarante ? Il ne faut pas que
le ménage du maître et de l'école soit logé trop longtemps dans un
grenier ! Pour faire affluer à l'enseignement des candidats de va-
leur, il faut donner à leur famille et à eux-mêmes l'assurance qu'ils
seront à l'abri du besoin.

Et pourquoi n'auraient-ils pas cette assurance, je vous prie ?
Pourquoi faudrait-il que la notion du « régent », humble, beso-
gneux et ridicule dont feu Jules Besançon fit le type de quelques-
unes de ses « Facéties », subsiste pour l'éternité ? Pourquoi les
émules du professeur Profit, ce maître de collège toujours en quête
de leçons particulières dont M. Benjamin Vallotton nous trace le

portrait, fourniraient-ils encore de la matière aux romanciers de l'avenir ?

Que ceux que les revendications du corps enseignant effraient songent au prix actuel de la vie ; qu'ils comparent ces revendications aux situations faites à des personnes dont la préparation spéciale est inférieure à celle d'un enseignant ; qu'ils les comparent aussi à leur propre budget ; qu'ils songent à l'avenir de leurs enfants et au rôle de l'école dans une démocratie. Qu'ils se disent bien que les instituteurs de notre pays ont acquis, par de nombreuses années d'une vie matérielle plus que précaire, le droit de compter sur un meilleur avenir, et qu'aucune catégorie de maîtres ne pourrait, sans danger pour l'instruction et l'éducation des élèves, être laissée dans une situation proportionnellement inférieure à celle d'avant-guerre.

Les corps enseignants vaudois et neuchâtelois attendent de l'Etat un acte de justice et de saine prévoyance sociale et politique.

ERNEST BRIOD.

DE LA RELATIVITÉ DES CHOSES

I

La période de guerre a mis au premier plan le travailleur manuel et la dépendance où la société se trouve à son égard ; grâce à la puissance de l'association, il a réussi à imposer à la collectivité, simultanément, deux ordres de revendications en apparence contradictoires : une meilleure rétribution de son travail et une diminution du temps qu'il y consacre.

Après s'être laissé oublier quelque peu dans le concert universel des réclamations, les travailleurs de l'esprit se sont ressaisis ; ils exigent à leur tour de leurs employeurs qu'ils soient mis à même de vivre ; ils ne demandent pas un luxe dont ils n'auraient que faire, ils prétendent simplement à une existence convenable. Chose notable : ils ne demandent pas une diminution de travail ; l'activité de la pensée ne se prête pas à une limitation de temps ; alors même que le travailleur intellectuel a quitté la table où il élabore ses articles, ses livres ou ses calculs, il ne peut empêcher que ses idées et ses recherches ne l'accompagnent et ne le hantent jusqu'à l'obsession, fût-ce à la promenade, au repos et jusque dans l'insomnie. Quand le maître consciencieux a quitté sa classe, il y pense, il prépare en pensée ses leçons du lendemain, il songe aux moyens de gagner les cœurs et d'ouvrir les intelligences. C'est la rançon

du temps, officiellement plus court que pour l'ouvrier manuel, qu'il doit à ses fonctions. Lorsque, par extraordinaire, il lui arrive de demander une apparente diminution de ce temps, par exemple en ce qui concerne la durée des classes, il ne s'ensuit pas nécessairement pour lui une diminution d'activité, si une part de son temps officiellement libre est consacrée à des préparations et à des recherches en rapport avec son activité professionnelle.

Il faut cependant noter quelques contradictions dans les réformes administratives que, au nom du progrès pédagogique, le corps enseignant réclame des autorités ; si nous signalons ces contradictions, c'est que plusieurs d'entre elles sont de nature à nuire à la principale des revendications en cours de réalisation, celle en faveur d'une situation matérielle meilleure et plus digne. Précisons :

Nous sommes tous d'accord pour vouloir que l'école de demain, et si possible d'aujourd'hui, soit ensoleillée, qu'on y travaille avec joie, que l'activité manuelle y soutienne et y égale l'activité intellectuelle, qu'on y reçoive des premières impressions d'art, qu'on y chante souvent, qu'on y cultive les aptitudes physiques, qu'on y prête autant d'attention à la santé du corps qu'à celle de l'esprit ; bref, nous voulons cette école joyeuse et active, et il faudra que les élèves y soient heureux.

Cela étant, est-il opportun de demander du même coup une réduction du temps de classe ? Si l'élève est content dans son école, s'il n'y atrophie pas sa santé, s'il fait demi-heure de gymnastique chaque jour, s'il ne subit pas de contrainte pénible, s'il travaille quelquefois en plein air, s'il n'est pas immobilisé toute la journée, si son travail à domicile est réduit autant que possible, si, enfin, il se trouve, dans beaucoup de cas, plus heureux dans son école que chez lui, pourquoi vouloir réduire encore le temps qu'il y passe sous le régime des règlements actuels ? On aura beau simplifier les programmes, il en restera toujours assez pour que, après toutes les heures consacrées à la culture physique, au travail manuel, aux excursions, aux recherches individuelles, à la préparation des devoirs, le temps risque finalement de manquer pour donner aux jeunes générations le minimum de savoir et de culture intellectuelle auquel elles ont droit.

Il y a donc une contradiction évidente à appliquer à une école vivifiée et régénérée par le principe actif avec toutes ses conséquences, les limites de temps que mériterait une école encore imbue des idées de contrainte et d'immobilité. Mais il y aurait aussi un danger à formuler cette revendication en un moment où nous faisons aux ressources de l'Etat un appel impérieux. Il ne faut pas que l'on puisse dire, même à tort, que nous voulons, nous aussi, travailler moins et gagner davan-

tage. Cette pensée est loin de l'intention des novateurs, nous le savons, mais elle pourrait leur être prêtée par trop aisément par des esprits mal intentionnés.

Il n'en va pas autrement du nombre des élèves par classe, bien que cette question soit de celles où les concessions ne sauraient dépasser une certaine limite. Un correspondant de Zurich montrait, dans l'*Educateur* du 16 octobre, à quelles mesures des autorités aussi éclairées que celles de la ville de la Limmat recourent actuellement pour parer à la détresse du budget. Il est vrai que les chiffres qu'elles proposent comme minima sont, pour certaines catégories de classes, à peine une moyenne chez nous ; ne cite-t-on pas une école *supérieure* romande de jeunes filles où des classes ont 50 élèves ! Mais il n'en demeure pas moins qu'il serait imprudent pour nous de demander simultanément une réduction du nombre des élèves et une augmentation sérieuse, combien justifiée, des traitements légaux. Les budgets scolaires de l'Etat et des communes n'échapperont pas à la charge inévitable que leur imposera l'augmentation des traitements ; renonçons à ajouter à cette charge, là où il n'y a pas une urgence absolue, celle d'un plus grand nombre de classes.

Le progrès s'accomplit par étapes. Sachons pour notre part montrer à l'Etat que si nous voulons pour notre travail une rétribution en rapport avec sa valeur sociale, nous n'entendons pas diminuer l'effort raisonnable qu'il attend de nous.

A PROPOS DE PÉDAGOGIE SEXUELLE

Une enquête dans le corps enseignant.

On retrouverait dans l'*Educateur* du 17 avril 1920 une idée de l'activité complexe du Comité pour l'étude des questions sexuelles, et plus particulièrement un résumé des travaux de la Commission pédagogique qui en est un des nécessaires rouages. A ce propos nous indiquerons brièvement aujourd'hui les résultats d'une enquête de la dite Commission auprès du Corps enseignant vaudois. Deux cents (200) questionnaires furent envoyés dans toutes les régions du canton, avec prière de faire parvenir des réponses détaillées et si possible collectives, afin que la Commission puisse travailler sur une base solide et pratique. Et les cent seize (116) réponses forment sur ces délicates questions un dossier des plus suggestifs, mais dont la lecture n'est pas à recommander aux trop fervents amateurs d'absolu : car les opinions les plus opposées s'y coudoient dans une même atmosphère de sérieux et généreux souci du bien véritable de notre jeunesse.

Quelques chiffres tout d'abord, en vue d'une orientation générale et selon l'ordre des huit points posés, — avant d'entrer plus explicitement dans l'esprit de nos collaborateurs :

1. Vos élèves vous ont-ils demandé des renseignements relatifs à la question sexuelle ? — 109 non, 7 oui.

2. Quelles sont ces questions et de quelle façon avez-vous répondu ?

3. *Si vous ne l'avez pas fait, quelles sont vos raisons ?*

Vu les 109 non du premier point, très peu de réponses à ces deux questions, peut-être insuffisamment précises : on souhaitait des faits d'expérience scolaire, positive ou négative.

4. *Vous est-il arrivé de traiter le sujet de la reproduction chez les plantes, les animaux et l'homme dans vos leçons de sciences naturelles ?* — 88 traitent de la reproduction chez les plantes, desquels 36 abordent en plus la reproduction chez les animaux, et 17 étendent le sujet jusqu'à l'homme ; 20 s'abstiennent complètement. — Quelques réponses en blanc.

5. *Sentez-vous dans ce domaine le besoin d'une préparation plus complète à l'Ecole normale ?* — 72 oui, 13 non.

6. *Pensez-vous qu'une brochure à la fois scientifique et pédagogique vous puisse être utile ?* — 96 oui, 10 non, 5 réponses évasives.

7. *Avez-vous rencontré chez vos élèves des cas pathologiques ?* — 79 non, 15 oui, 5 cas restés douteux. — *Et comment avez-vous pu intervenir ?* — 9 maîtres ont exhorté les malades à part, 3 autres se sont adressés avec succès aux parents, 3 ont dû regretter ce dernier genre d'intervention.

8. *Avez-vous d'autres remarques à faire au sujet de l'éducation sexuelle ?* — 40 non, 76 oui.

Ces quelques chiffres trahissent assez l'intérêt soucieux qu'éveille cette question de pédagogie spéciale. A peine si de leurs huit non laconiques, deux ou trois correspondants montrent avec une parfaite quiétude qu'en tant que maîtres ils se veulent maintenir « au-dessus de la mêlée ». Beaucoup d'autres qui s'abstiennent aussi sont moins assurés de leur droit d'abstention, et craignent de dire ainsi le « Suis-je le gardien de mon frère ! » — Dans leur angoisse, ils en appellent à tous ceux qui mieux qu'eux-mêmes pourraient parler « avec autorité » : aux pères, aux mères, aux pasteurs, aux médecins... Ils offrent aussi leur concours, mais réclament des directions, l'appui déclaré des autorités officielles, mieux encore, la création favorable d'un courant d'opinion publique, — toutes suggestions précieuses par la bonne volonté qu'elles montrent, comme par la sage prudence qu'elles expriment. — Prudence, hélas ! d'une nécessité bien sentie par tous ceux qui ont pris la peine, — ce dont nous les remercions, — de nous dire les nombreux motifs de leur abstention raisonnée : difficulté d'un enseignement collectif, dans des classes mixtes, à des élèves de développement divers, sans préparation suffisante du maître souvent encore trop jeune, ou dépourvu d'autorité, ou encore prisonnier de son éducation première ; manque de confiance des élèves et fâcheuse réaction des parents ; crainte de troubler des consciences candides par des notions prématurées, crainte aussi d'affronter, en sa propre délicatesse, les sourires équivoques d'élèves pervertis.

Deux faits sont à noter cependant : d'une part l'énorme proportion, — le 94 % — des élèves non ouvertement curieux d'une question qui ne laisse pas de les préoccuper : bien des maîtres ne s'y trompent pas, et le dossier donne de ce phénomène des explications fort curieuses à compiler et confronter. D'autre part la proportion des maîtres — le 82 % — soucieux de cette eau qui dort et désireux d'une action — ou influence — fortifiante et purificative. Après quoi

l'on peut sans crainte d'inopportunité pousser plus avant le problème, et mettre en lumière le sens positif de cette influence tel qu'il est esquissé par de nombreux correspondants.

Mettre en lumière... C'est bien une impression lumineuse que font certains de ces formulaires d'enquête, si nets et courageux dans leurs brèves annotations, où s'émeut la triste connaissance des turpitudes humaines, la clairvoyante bonté qui veut comprendre pour mieux secourir, et surtout, surtout la foi en la beauté de la vie, la plénitude de la vie, d'une vie à jamais mystérieuse mais dépouillée peu à peu de sa gangue équivoque ; d'une vie aussi éloignée de la brutalité cynique que des craintes pusillanimes ; d'une vie qui a pour condition première la plénitude morale et non les seules clartés de l'esprit ou la crainte basse des « maladies »... Sans doute que cette plénitude morale comprend quelques clartés des conséquences du mal, et en tout cas la connaissance des grandes lois naturelles avec la force de les suivre ou de les dominer ; mais, encore, et surtout les multiples facteurs qui tiennent à l'élévation, à la droiture, à la délicatesse, à la richesse du cœur et de l'âme. Hors de quoi tout n'est que ténèbres, et tristesse, et brutalité.

Chacun des huit points touchés — on en pourrait soulever bien d'autres — aurait pu donner lieu à une intéressante étude avec la seule matière fournie par nos correspondants : mais nous ne pouvions ici qu'indiquer le sens général de l'enquête, qui nous reste un précieux appui dans la poursuite de nos efforts.

Commission pédagogique pour l'étude des questions sexuelles.

LA RÉFORME SCOLAIRE A L'UNIVERSITÉ¹

Le distingué directeur de l'Institut Rousseau, et très prochain rédacteur de l'*Educateur*, vient de publier la conférence qu'il a faite sous ce titre, le 4 juin 1920, dans l'Aula de l'Université de Genève à l'occasion du *Dies academicus*.

Il constate tout d'abord deux idées dominantes dans les réformes scolaires en cours de réalisation à l'école primaire. « L'une de ces idées porte sur le but de l'éducation ; on s'accorde à reconnaître que la *préoccupation sociale* doit y tenir une place de plus en plus grande. L'autre vise la méthode à employer pour atteindre ce but : de plus en plus l'*appel à l'activité de l'élève* apparaît comme le facteur le plus précieux d'un développement intégral. »

Persuadé de l'unité du problème éducatif, M. Bovet s'est demandé quelles applications les postulats de la Réforme scolaire peuvent trouver à l'Université. Idée originale, et bien propre à exciter les remarques ironiques de certains de nos aristocrates intellectuels pour lesquels il ne saurait exister aucun trait commun entre la formation d'un « universitaire » et celle d'un « primaire ». Idée féconde pourtant, et dont la richesse de conséquences apparaîtra évidente à l'esprit non prévenu qui voudra bien suivre M. Bovet dans son captivant exposé. Il y verra comment l'inspiration sociale, qui a fait dès le moyen âge des « collèges » anglais de véritables communautés, devrait et pourrait pénétrer nos Uni-

¹ *La Réforme scolaire à l'Université*, par Pierre Bovet, professeur à l'Université de Genève. Editions Forum, Neuchâtel et Genève.

versités suisses ; comment l'idée de self-government, dont nos étudiants ne font l'essai que dans leurs sociétés, pourrait inspirer diverses manifestations de la vie universitaire ; comment on pourrait faire de certains cours des communautés de travail, par la collaboration des diverses facultés, succédant à leur séparation par des cloisons étanches.

M. Bovet voudrait venir en aide aux étudiants qui ont de la peine à trouver leur voie ou à se faire une méthode de travail. Dans ce but il voudrait créer chez nous l'institution, familière à tous les étudiants anglo-saxons, du « conseiller d'études » (*tutor*), chargé de la surveillance des études d'un groupe d'étudiants, et apte à les conseiller dans leurs doutes, dans leurs perplexités, dans leurs luttres morales parfois. Que de naufrages une telle institution ne préviendrait-elle pas !

En créant cette communauté des étudiants et des professeurs, qui sont devenus chez nous presque étrangers les uns aux autres, sauf au jour redouté de l'examen, on créerait l'esprit d'entraide, et on préparerait chez l'étudiant la notion de sa solidarité avec la nation qui met une Université à sa disposition.

S'il ne nous est pas possible de suivre l'auteur dans les développements que lui inspirent l'idée du service social à l'Université et celle de l'extension universitaire, nous nous en voudrions de ne pas relever l'autorité avec laquelle il plaide la cause de la formation professionnelle à l'Université, en ce qui a trait à l'enseignement, par le moyen d'une école d'application. Nous dédions ses remarques sur ce point à ceux des universitaires vaudois qui s'appliquent, depuis des décades, à empêcher une formation professionnelle digne de ce nom du corps enseignant secondaire. Et nous avons le droit d'être heureux de l'appui que le distingué professeur apporte aux idées que nous avons défendues ici-même au sujet du raccordement des études. M. Bovet constate que l'« école unique » est presque réalisée à Genève par le début à treize ans des études secondaires. Nous ne sachions pas cependant que les études classiques en aient reçu un coup mortel dans la cité de Calvin, ni que l'intellectualisme genevois soit d'essence inférieure !

Il y a pourtant, dans l'exposé de M. Bovet, une constatation qui semble contredire son approbation de principe de l'école unique : c'est le fait qu'à Genève les études universitaires débutent trop tard, soit à dix-neuf ans au lieu de dix-sept en France ou de dix-huit à Lausanne. Comment conduire les élèves plus jeunes à l'Université sans compromettre leur préparation ? Si les études secondaires débutent plus tard, il est matériellement impossible d'avancer l'entrée à l'Université. Il y a toute une préparation technique, notamment dans le domaine des langues et celui des sciences, que l'enseignement secondaire doit donner, et qu'il ne peut faire sans un minimum de temps ; on sait que le rapport Barth fixe ce minimum à six ans. M. Bovet voit cependant une solution de cette difficulté dans une initiation au travail toute différente de celle que donne le « cours » au sens habituel du mot. « Le cours universitaire, écrit-il, est dans tout l'arsenal de nos procédés éducatifs ce qu'il y a de plus ancien, de plus suranné. » Quand on sait la crise qui attend de nombreux jeunes gens à leur passage des « leçons » du Gymnase au « cours » universitaire, qu'il faut digérer seul (quand il est assimilable), on ne peut qu'applaudir au remplacement de nom-

breux cours professés *ex cathedra* par des travaux de laboratoire, des conférences-débats, des travaux en commun et surtout des recherches individuelles et un emploi intelligent des bibliothèques. Une telle conception du travail universitaire rendrait inutile une bonne part du « bourrage » que nécessite la préparation du baccalauréat et celle d'autres examens. Conduisant à l'action *par* l'action, elle exciterait l'intérêt au lieu de l'émousser. Comme l'écrit un commentateur de ce livre, elle préparerait non à des diplômes mais à des carrières ; et c'est bien, n'est-il pas vrai, d'hommes d'action plutôt que de mandarins que nous avons besoin.

E. B.

REVUE DES IDÉES

Education et utilitarisme. — *Le Bulletin départemental de l'Ariège* résume de façon excellente le double devoir qu'a l'école de concilier le côté pratique de l'enseignement avec son but éducatif :

« Il nous faut aujourd'hui plier notre enseignement aux nécessités nouvelles, l'orienter vers des fins pratiques, l'adapter aux besoins locaux et régionaux, ne pas oublier que c'est parmi les enfants qui vous sont confiés que se recruteront les praticiens dont ne peuvent plus se passer l'agriculture, le commerce et l'industrie modernes.

» Mais cette orientation nouvelle ne doit rien faire perdre à notre enseignement de sa valeur éducative, de sa portée humaine. Il n'a jamais été, au contraire, plus urgent de tout faire pour les conserver, les accroître même, les opposer comme un barrage protecteur à l'utilitarisme grossier dont l'envahissement nous menace. »

Enseignement scientifique et base concrète. — On sait qu'en France les inspecteurs attribuent aux écoles et aux maîtres des notes sous forme de chiffres, allant de 1 à 20, dans leurs rapports d'inspection. Le Conseil des inspecteurs de la Creuse a décidé qu'à l'avenir aucune note supérieure à 13 ne pourrait être attribuée à la suite d'une inspection où l'on aurait entendu une leçon de choses qui ne ferait appel ni à l'expérience, ni à l'observation, ni même aux souvenirs des enfants. N'est-ce pas encore trop « payé » ?

Des âmes de chefs. — Après l'anarchie de l'après-guerre, le besoin d'autorité se fait sentir. Mais il importe que ceux qui posséderont l'autorité dans l'industrie, dans le commerce, dans l'Etat, la subordonnent à des principes moraux solides et bien définis. Etudiant ce problème de la création d'une élite de chefs, un collaborateur de *L'Ecole et la Vie* écrit :

« Les chefs qu'il nous faut à l'heure actuelle, que ce soit pour diriger une ferme, un atelier, un syndicat, un journal, une société financière, une usine, l'administration d'une commune, doivent être des esprits lucides, des volontés fermes, des organisateurs, des dominateurs qui s'opposent victorieusement aux goujats qui stimulent, fécondent, disciplinent les énergies anarchiques.

» Ces chefs-là, il faut les « fabriquer » dans les écoles comme on fabrique des ingénieurs, des peintres, des notaires, des agriculteurs.

» Mais où donc apprend-on à devenir chef ? Dans quelle école se préoccupe-t-on

de cultiver des âmes de chef ? Où trouve-t-on des maîtres soucieux d'orienter l'esprit de leurs élèves vers l'étude des méthodes de commandement ? J'en vois fort peu. Formidable lacune !...

» Après avoir appris la géographie, l'arithmétique, le latin, la morale à un jeune homme, on le lâche dans la vie en lui disant : « Fais ton trou ! » Rien d'étonnant qu'il se laisse si facilement domestiquer. Vous, professeurs, parents, avez développé en lui le sens du scrupule, la délicatesse, l'honnêteté, le goût du sacrifice ; c'est fort bien, mais méfiez-vous ! Si ces qualités ne sont pas mises au service d'une forte volonté, vous avez fait de ce jeune homme une proie d'autant plus facile pour les aventuriers en quête de gens à duper et à subordonner.

» Il faut compléter l'éducation de l'homme d'élite en lui donnant l'appétit du commandement et un caractère de chef ; ainsi la semence de moralité jetée dans son âme portera des fruits. »

Sans que nous entendions contester la nécessité d'une autorité intelligente en tout domaine, cet « appétit du commandement » nous inquiète un peu. Il y a souvent si peu d'espace entre l'appétit du commandement et le goût de la tyrannie !

Il n'est pas jusqu'au domaine de l'école où ce besoin d'un cerveau constructeur, mis au service d'une volonté de chef ne se fasse sentir en France. En effet, M. Léon Brunschvicg adresse aux *Débats* une série de lettres pour la rénovation nécessaire de l'Université. Il déplore notamment qu'on ait créé des compartiments administratifs, avec des cloisons étanches, ce qui aboutit par exemple, entre les ministères du Commerce et de l'Instruction publique, à des rivalités qui doublent les frais et compromettent le rendement. Il termine en proclamant l'urgence de coordonner les forces nationales et invite le ministre de l'Instruction publique à « choisir un esprit dirigeant et constructeur, capable d'une refonte organique de tous les services enseignants, un chef ayant un cerveau de chef, dans lequel il aura la même confiance et auquel il laissera la même liberté d'action que les commandants de nos armées ont trouvées auprès des ministres responsables dans les heures plus dramatiques mais non plus critiques de 1914, de 1917, de 1918. »

Une enquête sur les examens. — Il est intéressant de constater combien sont semblables les questions qui préoccupent aujourd'hui les éducateurs des divers pays. Notre confrère français *L'Ecole et la Vie* a notamment ouvert sur les examens une enquête qui lui vaut, pour ou contre cette institution, des réponses assez analogues à celles que nous a valu notre propre enquête sur cette question l'année dernière. C'est ainsi que M. J..., inspecteur primaire du Centre de France, écrit :

« Ma vieille expérience m'a montré que les examens n'ont jamais sérieusement gêné les bons maîtres dans l'application des méthodes vivantes et pour les simplifications utiles. Ils sont, par contre, de précieux régulateurs des études et des stimulants nécessaires pour bien des volontés défaillantes. »

Et voici une opinion diamétralement opposée :

« Si l'école actuelle ne donne pas ce qu'on est en droit d'en attendre, c'est qu'elle est faussée dans ses principes et dans sa marche par le but qui lui est

assigné de *préparer le plus grand nombre de sujets à l'examen*. Il ne faut pas espérer trouver ailleurs la cause du mal profond dont on cherche précisément le remède. Oui, *l'examen est le plus grand ennemi de l'école*, l'obstacle au développement naturel des facultés, un empêchement au travail calme, intelligent, régulier et fécond. *C'est un déformateur des études*, au lieu d'être, comme on l'a soutenu, le régulateur... Pendant bien des lustres encore, nous assisterons à ce spectacle affligeant d'une moitié de la « France faisant passer chaque année les examens à l'autre moitié ».

Comment concilier deux opinions aussi nettement opposées ? se demande notre confrère. Nous nous le demandons après lui.

PARTIE NARRATIVE

La « visite ».

Cette année-là l'examen écrit était fixé au 31 mars. Déjà bien avant que Pierre Dupré ne montât le vieil escalier de bois pour aller sonner la cloche, les enfants étaient rassemblés devant le bâtiment d'école. Les garçons avaient mis leurs habits du dimanche : un pantalon qui descendait jusqu'à mi-jambe et un paletot aux manches trop longues que l'on pouvait encore allonger à mesure que l'enfant grandissait. Les filles portaient un tablier de cotonne à petits carreaux ou à pois blancs, jaunes, noirs et un ruban dans les cheveux.

Quand la cloche égrena ses notes, ils entrèrent dans la classe et prirent place sur les vieux bancs où tant de volées d'écoliers ont laissé une trace : inscriptions au crayon ou à l'encre, taches, initiales sculptées au couteau. Au coup de sept heures, l'instituteur fit l'appel ; tous les élèves étaient présents. Ensuite, il distribua les feuilles ; il y en avait une pour la dictée, une pour l'arithmétique et une troisième pour la composition. Chacune portait un nom, une date de naissance et un numéro.

Puis il attendit. Il attendit un quart d'heure. Il attendit une demi-heure. Enfin la porte s'ouvrit et les trois membres de la Commission scolaire parurent sur le seuil : le pasteur d'abord, toujours imposant et solennel, suivi de son fidèle secrétaire, le petit monsieur Merlet, à la mine fureteuse, et du syndic, gai, jovial, sans façons. Après les salutations d'usage, après que les élèves se furent assis dans un grand bruit de souliers usant le plancher, le président remit à l'instituteur une enveloppe grise portant, en lettres grasses, ces mots en suscription : « A ouvrir le jour de l'examen. » Pierre déchira le pli et s'empara des nombreuses circulaires qu'il contenait. Il y avait des problèmes portant de gros chiffres, tandis que d'autres, plus petits, se dissimulaient, modestes, entre des parenthèses. Il y avait des dictées barrées de traits noirs. Ces derniers marquaient d'une manière définitive la part dévolue à chaque catégorie d'élèves. Ainsi le même texte devait être dicté dans toutes les écoles du canton, à tous les élèves du même degré, qu'ils eussent douze ou quinze ans. Enfin la circulaire contenait encore quelques sujets de composition.

Pierre dicta. Il dicta lentement, avec calme et netteté. Les mots tombaient les uns après les autres, tandis que les écoliers, penchés sur leurs feuilles, écri-

vaient en silence. Parfois cependant une syllabe volait de bouche en bouche, des dos s'arrondissaient et des têtes se tournaient à droite ou à gauche. Pierre dictait de la manière la plus naturelle. Il négligeait certains artifices que quelques-uns de ses collègues lui avaient conseillé d'employer, tel l'art de scander les syllabes. Il les négligeait simplement, n'ayant jamais attaché une grande importance aux examens, aux notes obtenues et aux moyennes.

Pendant qu'il dictait, les membres de la Commission scolaire se promenaient dans la classe, faisant de temps à autre une halte devant une carte de géographie, près d'une fenêtre d'où ils apercevaient les collines mollement ondulées, aux prairies reverdies, et les oiseaux qui allaient et venaient, se pourchassant dans le printemps. Parfois le syndic s'approchait d'un élève, il examinait le cahier et, bon enfant, signalait par-ci par-là une faute d'orthographe ou une virgule oubliée.

Quand il eut fait trois fois le tour de la classe, M. Merlet s'assit, fixa son lorgnon et s'absorba dans la lecture des circulaires départementales, tandis que le pasteur, un journal en main, lisait les dernières dépêches.

Ayant achevé de dicter, Pierre rassembla les feuilles et les remit aux experts à qui incombait le soin de les corriger, puis il dicta les problèmes, ce qui prit beaucoup de temps à cause des nombres pairs et impairs. Cependant, au fond de la classe, une vive discussion se poursuivait. M. Merlet, qui pendant vingt-cinq ans avait enseigné la langue française dans un institut de la Suisse allemande, n'admettait pas les tolérances orthographiques, cependant que le syndic y tenait avec énergie et entêtement. En sa qualité de président, M. le pasteur Vannaz crut devoir intervenir ; il ouvrit la bouche, voulut parler, mais se tut, jugeant plus prudent de rester neutre dans le débat.

Mais le ton de M. Merlet baissait et il ne sut que répondre quand le syndic dit en forme de conclusion :

— Du reste, si on vous laissait tout corriger, ma parole, on serait bientôt les derniers du canton. Comme si, à Biollens, on n'est pas aussi instruit qu'ailleurs. Heureusement qu'on est là !

Cependant M. Merlet continua d'inscrire une demi-faute pour chaque trait d'union oublié. Les feuilles s'entassaient, toutes plus ou moins barrées de son large crayon bleu. Quand il eut terminé ce premier travail, il s'empara des premières feuilles d'arithmétique que les élèves apportaient déjà et, fidèle à sa méthode, il corrigea les fautes d'orthographe du problème avant d'aborder les calculs.

Le syndic le regarda un moment, puis, haussant les épaules, il s'approcha de Pierre Dupré pour lui dire :

— Que voulez-vous, il a ses manies. Nous autres, on est de la nouvelle école ! Si on le laissait faire, on se moquerait joliment de nous au Département.

Puis, changeant de ton :

— Vous seriez bien attrapé, vous, monsieur Dupré, quand vos tableaux porteraient passablement de 3 et de 4 et que vous seriez obligé d'écrire, au bas des colonnes, des moyennes médiocres.

— Mais, répondit Pierre avec étonnement, je crois que vous attachez une

importance beaucoup trop grande aux examens annuels. Pour ma part, je...

Le syndic lui coupa la parole :

— Ta, ta, ta ! Les régents sont tous les mêmes, ils ne veulent pas avoir l'air de tenir aux belles moyennes, mais, au fond, ils y tiennent. Quand ils se rencontrent, après la visite, ils ne manquent jamais de se dire : « Quelle moyenne as-tu obtenue pour la dictée, pour les problèmes, pour la composition. » Je me suis même laissé dire qu'il y en avait un, dans un village voisin, qui soulignait en rouge les bonnes moyennes afin que le Département et la Commission scolaire les voient mieux !

Ayant achevé de parler, le syndic partit d'un grand éclat de rire, puis, faisant demi-tour, il se dirigea vers la porte en disant :

— Je vous laisse. Dans dix minutes vous viendrez me rejoindre au café des Balances. Je vais commander les dix heures : une ou deux bouteilles de blanc, avec une bonne salée au lard. Ça vous va ?

Là-dessus, il sortit.

Quand il entendit frapper dix heures, Pierre Dupré licencia ses élèves et se rendit en compagnie du pasteur Vannaz et du secrétaire Merlet au café des Balances, où ils trouvèrent le syndic buvant trois décis en compagnie du pintier.

A leur entrée, celui-ci se leva et disparut. Il revint bientôt, portant un gâteau aux œufs, dont l'arome remplit en une minute la salle à boire. La croûte était dorée par places. Ici et là, la pâte, bien levée, faisait comme de petites collines, entre lesquelles grésillaient, toutes chaudes encore, les tranches de lard.

— Parlez-moi de ça, disait le syndic, en s'armant d'un couteau pour découper les tranches, on se mettrait de la Commission scolaire rien que pour manger la salée de la « Visite ».

* * *

L'examen oral fut fixé au lendemain, qui était un mardi. Le syndic déclara que, ce jour-là, il examinerait à nouveau tous les travaux écrits.

— Que M. Merlet, disait-il, soit sévère pour les petits qui n'ont point de livret scolaire, cela se comprend. Mais pour les grands, c'est autre chose. Plus tard, quand on leur demandera de présenter leur carnet, il faut qu'ils puissent montrer des notes convenables. Qu'en dites-vous, M. le pasteur ?

— Oh ! dit celui qui procédait à l'examen d'histoire biblique, je suis tout à fait de votre avis, cependant je rends hommage au travail consciencieux de M. Merlet et je ne voudrais pas...

— C'est en ordre, c'est en ordre, interrompit le syndic. Au fond nous sommes tous d'accord !

Ils étaient de nouveau réunis dans la haute salle claire. Par la fenêtre ouverte, l'air tiède entraînait tout chargé de senteurs printanières. Et la visite commença, la grande visite, comme on l'appelle au village parce qu'il y a des récréations qui durent une demi-heure au cours desquelles on joue en habits des dimanches, tout comme aux jours de fêtes.

Les petites filles ont laissé à la maison leurs tabliers de cotonne à petits carreaux. Elles portent une robe neuve avec un col de dentelle. Leurs cheveux ne

sont plus serrés en tresses régulières ; dénoués en bas le dos, on les voit retenus au sommet de la tête par un ruban rose ou par un ruban bleu.

A tour de rôle, les élèves défilaient devant les experts. Ceux-ci avaient peine à suivre dans le manuel le sujet que l'enfant venait de tirer au sort et qu'il débitait d'une voix monotone. Par moments, il y avait des arrêts brusques ; puis la voix devenait rapide et pressée, — on eût dit le bruit que font ces petits torrents de montagne qui cascaden au fond d'un ravin. Saut après saut, l'eau descend la pente ; elle se heurte à l'obstacle et, dès qu'il est franchi, reprend son cours habituel.

Parfois la grosse voix du syndic doit intervenir : « Tu as oublié une phrase. »

Malheur à celui qui aurait commencé le chapitre relatant la bataille de Sempach sans dire : « La situation des Confédérés vis-à-vis de l'Autriche n'était pas claire, » ou bien qui aurait parlé des guerres de Bourgogne sans débiter par ces mots : « Jusqu'aux événements que nous venons de raconter, les Suisses se sont surtout occupés de constituer leur confédération et de lutter contre l'adversaire qui s'opposait le plus à leur expansion, la maison d'Autriche. »

Parfois c'était la voix de flûte de M. Merlet qui lançait :

— Ce verbe est-il transitif ou intransitif ?

Ou bien :

— Quels sont les verbes essentiellement pronominaux ?

Ou encore :

— Parle-moi de l'accent tonique !

Pendant ce temps Pierre Dupré allait et venait dans sa classe, ayant peine à réprimer des gestes d'impatience et de dépit. N'étant pas habitués à ce système d'interrogation, ses élèves répondaient généralement mal. M. Merlet en profitait pour leur infliger des notes déplorables, et son silence accusateur était un désaveu formel des méthodes employées par le jeune instituteur. Ah ! si ce dernier avait voulu écouter ses conseils ; s'il avait voulu profiter du résultat de vingt-cinq années d'expériences :

Cependant le syndic commençait l'examen du calcul oral. Ses questions, qui ne devaient pas, selon la circulaire être préparées à l'avance, ni choisies dans un manuel, se rapportaient toutes au livret. La plupart de ses demandes se bornaient à ceci : « Six fois neuf et neuf fois six » ou bien « sept fois huit et huit fois sept ». Comme il avait continué ainsi au degré supérieur, Pierre crut devoir intervenir :

— Pardon, monsieur le syndic, si je vous interromps, mais ces questions sont trop faciles pour les grands !

Celui-ci eut un superbe haussement d'épaules ;

— Ecoutez, monsieur Dupré, voilà vingt ans que je fais la visite à Biollens. J'ai toujours questionné ainsi et personne ne m'a jamais fait de reproches, alors je continue.

L'instituteur se tut. Il s'assit et feignit de s'absorber dans la lecture d'un journal.

Les minutes passèrent. L'examen touchait à sa fin. Quand le silence se rétablit de nouveau, Pierre Dupré rassembla ses élèves au fond de la classe pour

exécuter trois chants patriotiques, après quoi le pasteur fit un petit discours où il était question de culture de l'esprit, d'éducation, de volonté et de travail. Quand il se tut, les élèves furent licenciés.

Déjà le syndic s'emparait de la liste des notes.

— Ce n'est pas tout, dit-il, maintenant il faut se mettre d'accord. L'important c'est qu'on envoie un beau tableau au Département. Qu'en dites-vous, monsieur Merlet ?

Et il partit d'un éclat de rire.

Puis, prenant place au haut de la table, il corrigea certains chiffres, non sans avoir consulté ses collègues.

De plus en plus étonné, l'instituteur ne put s'empêcher de dire :

— Mais, je croyais que les succès obtenus ne pouvaient en aucun cas être modifiés.

Le syndic, qui achevait son travail, posa son crayon et déclara :

— Voyez vous, monsieur Dupré, il faut qu'on vous mette, une fois pour toutes, au courant de nos habitudes. Vous avez pu voir, aujourd'hui même, que nous sommes loin de juger les élèves de la même manière. Les uns sont plus sévères, les autres plus « coulants », voilà pourquoi il faut se mettre d'accord avant de vous donner la liste des succès. Et puis, ce qui est plus important, nous ne voulons pas que l'école de Biollens soit classée en mauvais rang au Département. Chacun sait bien que ces messieurs, tableaux en mains, ont l'habitude de faire des comparaisons et nous voulons que la comparaison soit en notre faveur. Du reste, je sais qu'on fait comme ça ailleurs !... Et maintenant, au revoir, monsieur le régent, à bientôt. Nous vous attendons ce soir au café des Balances pour le souper de la « Visite ».

Et les trois membres de la Commission scolaire, syndic en tête, quittèrent le bâtiment d'école avec le sentiment d'avoir bien rempli leur mandat.

JEAN DES SAPINS.

BIBLIOGRAPHIE

Dessins et croquis de la vie moderne, par O. Funcke, traduit par Jacques Adamina, auteur des *Causeries sur l'Amour et le Mariage*. Lausanne, édition La Concorde. Prix : 3 fr. 75.

Ce petit volume contient d'agréables et courts morceaux, sans autre prétention que d'intéresser par des aperçus alertement esquissés et de moraliser par des réflexions arrivant toujours à propos. On ne s'ennuie pas en compagnie d'un causeur dont l'humour est de si bon aloi. Le traducteur a su laisser à ces jolies scènes de voyage pour la plupart, toute la saveur du langage original. Il y a mis ses remarques personnelles sous forme de brèves notes au bas des pages et dans un *Avant-propos* très opportun. Il donne en *Appendice* la relation d'une conférence : *Pour la Société des Nations*, qui se lit encore avec profit, bien qu'elle ait perdu une part de son actualité.

U. B.

Bons amis, récits pour petits lecteurs, par Dora Schlatter. Edition française autorisée de A.-W.-J., avec illustrations par Hedwige Scherrer, Olga Burchardt

et Elly Bernet-Studer. Genève, J.-H. Jeheber, libraire-éditeur, 20, rue du Marché. 3 fr. 50.

Petits récits de la vie de tous les jours. Les jeunes enfants s'intéresseront vivement à la luge de Nelly, à la balle de Berthe, aux lapins de Pâques et à la vaillance de la petite Lisý. Aucun prêchi-prêcha, mais de jolis gestes et de bons sentiments. Le tout, y compris les gravures (en général naïves et charmantes), bien à la portée des enfants. Le lecteur cultivé — mais où donc vient-il fourrer son nez, celui-là ! — regrettera seulement qu'un certain nombre de phrases sentent quelque peu la traduction. ALB. C.

La plus grande chose du monde, par Henry Drummond. — 64 pages, 1 franc. — Jeheber, éditeur, Genève.

Cette publication du savant professeur anglais avait obtenu un très grand succès lors de sa publication. L'éditeur Jeheber a réimprimé cette brochure épuisée et recherchée depuis longtemps.

Notre société actuelle, si bouleversée par les conséquences de la guerre, a besoin d'un point d'appui pour trouver la meilleure solution de la question sociale. Ce modeste mais précieux petit volume, sans chercher midi à quatorze heures, montre comment chacun peut apporter sa pierre à l'édifice de la reconstruction, en la commençant d'abord en lui-même.

Almanach pour tous 1921. Genève, édition Jeheber, 75 centimes.

L'Almanach pour tous est le plus riche en matière littéraire qui se publie chez nous. Des études et des récits captivants de l'abbé Moreux, de Mme Maerky, de Henri Bordeaux, de Dora Schlatter, d'Elisabeth Müller, enfin du célèbre astronome Flammarion, font que l'édition de cette année donne, pour 75 centimes, autant de matière qu'un volume d'un prix six ou sept fois plus élevé.

Gloria, jeux d'histoire grecque et latine. Edition Spes, Lausanne-Vevay. 4 francs.

Les applications du fameux *Jeu de l'Oie* sont vraiment innombrables. En voici une nouvelle qui promène les joueurs parmi les péripéties et les personnages les plus connus de l'histoire ancienne, pour aboutir à Constantin avec qui le christianisme triompha.

OUVRAGES REÇUS :

Calendrier Frank Thomas. Courtes méditations inédites pour chaque jour. 1921. Edition Jeheber, Genève. Prix : 3 fr. 50.

Le problème de la langue internationale, sa solution, par Emile Hureau. Extrait d'une correspondance échangée avec J. Mazoureau. L'exemplaire : 50 cent. Ido-Librerio editario, 15, rue de Meaux, Paris.

Table des carrés, cubes, racines carrée et cubique des nombres entiers de 1 à 10 000, par F. Claessens. Paris, Gauthier-Villars & Co.

A tâtons, par Benjamin Vallotton, F. Rouge et Cie, 4 fr. 50.

La Famille Pfäffling, par Agnès Sapper. Traduit de l'allemand. Jeheber, Genève, 3 fr. 50.

Les Miracles de l'amour, par O.-S. Marden. Jeheber, Genève; 6 fr.

L'analyse de ces trois derniers ouvrages paraîtra dans le *Bulletin bibliographique* supplément à l'*Educateur*, publié par les soins de la Commission de lecture la S. P. R.

Luges et Patins



Ustensiles de cuisine
et de ménage.

FRANCILLON & C^{ie}

Société anonyme

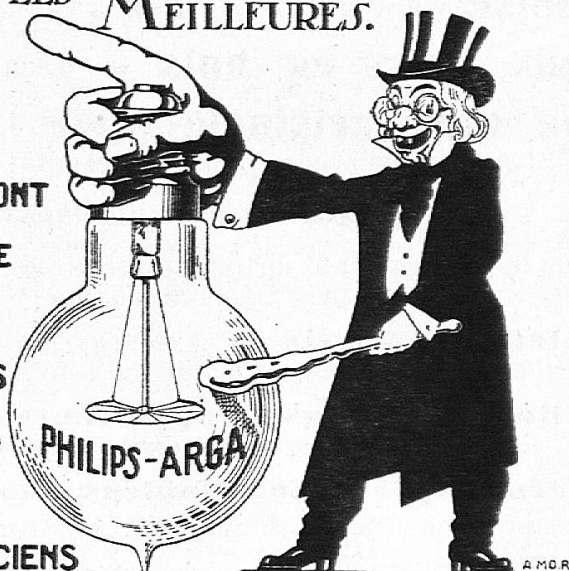
Lausanne

— Année de fondation 1722 —

Luges et Patins

LES LAMPES PHILIPS
SONT LES MEILLEURES.

ELLES SONT
EN VENTE
AUPRÈS DES
SERVICES
ÉLECTRIQUES
ET
ÉLECTRICIENS



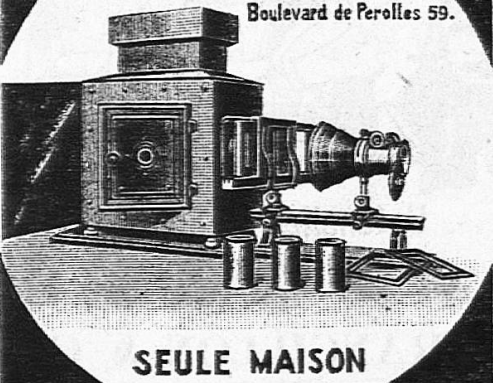
Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne

S. A. AMPÈRE, Lausanne.

• VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT •

P. 156 59 L.

PAUL SAVIGNY & C^e
FABRIQUE D'ARTICLES POUR
PHOTOGRAPHIE ET PROJECTION
FRIBOURG (Suisse)
Boulevard de Perolles 59.



SEULE MAISON
MANUFACTURANT SES MODÈLES
ENTIÈREMENT EN SUISSE

Tableaux noirs pour écoles

En ardoise vingt grandeurs jusqu'à 118×168 cm. et 138×158 cm.

Tableaux noirs en bois de première qualité garantie.

Planche noire originale Marque Jäger, Worms, en pâte de bois comprimée. — Seul représentants en Suisse.

Réglures suivant demande.

Nous avons le plus grand assortiment en Suisse de tableaux noirs à des prix très avantageux.

Chevalets et châssis en exécutions diverses en magasin.
Fabrication de montures spéciales suivant ordres des architectes.

Règles, équerres, rapporteurs et compas
pour tableaux noirs.

Vernis spécial pour tableaux noirs en bois.

en cruche d'un litre pour 4 m² environ, fr. 14.—

Catalogue et offres sur demande.

KAISER & C^{ie}, BERNE

Maison spéciale pour matériel scolaire.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 49.



LAUSANNE, 4 Décembre 1920

LIBERTÉ
ET
PATRIE

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE-REUNIS)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: J. Tissot, instituteur, Jolimont 7, Lausanne.
JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.
NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

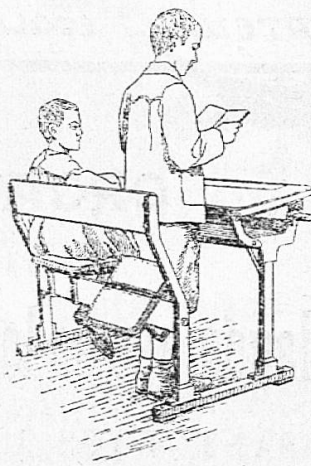
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



Fabrique spéciale
de
MOBILIER et MATÉRIEL pour ÉCOLES
Jules Rappa
GENÈVE

TABLEAUX
NOIRS

PORTE-
CARTES



**Demandez
notre
prix-courant.**

Les modèles
sont prêtés
gratuitement
pour être mis
à l'essai dans
les écoles.

DÉPOT DES JEUX ÉDUCATIFS DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

Cours d'Écriture Ronde et Gothique

avec directions pour maîtres et élèves. 4^{me} édition.

La partie allemande de cet ouvrage a paru en 21^{me} édition.
Prix d'un exemplaire fr. 1.50. Pour des classes rabais.

Dans les Papeteries et chez BOLLINGER-FREY, Bâle.

**Société suisse d'Assurances générales
sur la vie humaine à Zurich**

La plus ancienne compagnie suisse d'assurances
sur la vie.

Service principal fondé en 1857.

Mutuelle pure. — Pas de responsabilité person-
nelle des assurés.

Le plus important portefeuille d'assurances suisses.

Tous les bonis aux assurés.

Par suite du contrat passé avec la *Société pédagogique de la Suisse Romande*, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à M. J. Schachtelin, Agent général, Grand Chêne 11, Lausanne.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

Enseignement primaire

CHESSEL. -- La place de maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours.
Fonctions légales.

Avantages : traitement, fr. 300.— par an pour toutes choses.

Adresser les offres au Département de l'instruction publique, 1^{er} service, jusqu'au 10 décembre, à 17 heures.

LA REVUE

DE LAUSANNE

ORGANE DU PARTI DÉMOCRATIQUE

est envoyée **GRATUITEMENT** dès ce jour à fin 1920
à tout nouvel abonné d'un an à partir du 1^{er} janvier 1921.

**Prix d'abonnement spécial pour les membres du
corps enseignant primaire**

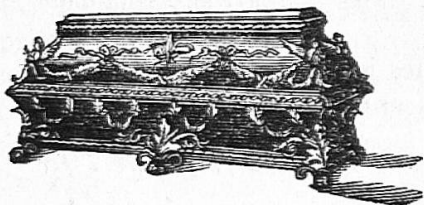
un an **fr. 12.—**

six mois **fr. 6.50.**

On s'abonne par carte postale ou par versement à notre compte de chèques postaux II 76.

ADMINISTRATION DE LA REVUE.

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Quelques publications nouvelles pour les Etrennes :

Le Beau Château

par E. Cuchet-Albaret. Illustrations de N. Lachenal.

Un volume in-16. Broché, 5 fr. Relié 7 fr.

Cette délicieuse nouveauté d'étrennes va faire la joie du nombreux public d'enfants. Des poésies charmantes, des rondes, des danses, des refrains populaires, des « empros », des dessins délicats et aimables, tout y est harmonieusement combiné pour le plaisir des yeux et le bonheur des parents et des enfants qui auront à leur disposition ce répertoire inépuisable de beaux jeux et de gaies chansons.

Légendes des Alpes Vaudoises

par A. Cérésolé.

Nouvelle édition. Un volume in-16 Broché 5 fr. Relié 7 fr.

Alfred Cérésolé avait compris que les vieux mythes et les anciennes légendes méritaient d'être conservés pieusement, puisque ces produits de notre génie national font partie de notre patrimoine intellectuel. Il ne s'est pas contenté de dresser l'inventaire de nos légendes ; il les a commentées avec sa verve coutumière et agrémentées de réflexions dans lesquelles se révèle un moraliste jovial et bon enfant. Il a fait plus encore : aux légendes proprement dites, il a ajouté des contes de son cru, écrits en langage vaudois, et qui sont très savoureux.

St-Winifred ou Le Monde des Ecoliers

par F. W. Farrar

Nouvelle édition illustrée Broché 5 fr. Relié 7 fr.

L'œuvre profonde de l'illustre pasteur pédagogue, F. W. Farrar est restée un modèle inimitable et conserve la première place dans le genre si difficile des récits et souvenirs de la vie d'école.

Lecture attachante et pleine de charme pour les jeunes. — On ne saurait trop le recommander comme étrennes à offrir à nos enfants.

Dans la même série, chaque volume in-16, broché 5 fr., relié 7 fr.

Contes de la Grèce héroïque, par E.-F. Buckley.

Beaux Dimanches, par le Dr Bourget.

Contes et légendes de la Suisse héroïque, par G. de Reynold.

Contes de Shakespeare, par Macleod.

Les plus beaux récits des Chroniques de Jean Froissart.

Au temps des Chevaliers, par M. Butts.